

Les animateurs des écoles parisiennes en grève pour deux semaines contre la « précarisation massive » du secteur

« C'est la première fois que les personnels de l'animation sont appelés à une grève aussi longue », selon le cosecrétaire général du Supap-FSU, ajoutant que le préavis « pourrait être étendu jusqu'au 31 décembre et renouvelable en 2026 » si la Mairie de Paris « ne bouge pas ».

Les personnels d'animation des 620 écoles parisiennes sont appelés à la grève jusqu'au 21 novembre pour demander à la Ville de Paris le recrutement de milliers de titulaires compte tenu de la « *précarisation massive* » du secteur, où « *les conditions d'accueil des enfants se dégradent* ».

Quelque 200 écoles selon les syndicats, 119 selon la Mairie, ont dû fermer leur cantine lundi 10 novembre. Plusieurs centaines d'autres établissements ont fonctionné avec un taux d'encadrement « *encore plus détérioré que d'habitude* » sur le temps périscolaire, a déclaré à l'Agence France-Presse (AFP) Nicolas Léger, cosecrétaire général du Supap-FSU qui appelle à la grève aux côtés de la CFDT et de la CGT.

La Ville de Paris a précisé avoir comptabilisé 537 grévistes. « *C'est la première fois que les personnels de l'animation, régulièrement en lutte depuis deux ans, sont appelés à une grève aussi longue* », a expliqué le syndicaliste, ajoutant que le préavis « *pourrait être étendu jusqu'au 31 décembre et renouvelable en 2026* » si la municipalité, dirigée par Anne Hidalgo (Parti socialiste), « *ne bouge pas* ».

Au cœur des revendications : des recrutements massifs de titulaires dans un secteur qui compte seulement 2 500 adjoints d'animation et 1 000 animateurs contractuels, contre 8 500 vacataires au statut précaire. « *Des milliers de vacataires sont souvent embauchés illégalement sur des postes permanents* », dénonce l'intersyndicale dans un communiqué.

Précarité et manque de personnel

La Mairie de Paris met en avant un protocole signé par l'UNSA, mis en place en septembre, qui prévoit une « *valorisation des métiers et de la filière de l'animation* », avec une revalorisation de la prime des « *responsables éducatifs ville (REV)* » et des animateurs lecture. Mais ces mesures, tout comme le plan de « *déprécarisation* » engagé il y a trois ans par la Ville, restent loin du compte et la Mairie « *peine de plus en plus à recruter* », sur fond de formations « *insuffisantes* », répond le Supap-FSU.

« *Tous les jours, des postes ne sont pas pourvus, les équipes travaillent à flux tendu, elles sont épuisées et les conditions d'accueil des enfants se dégradent* », déplore Nicolas Léger. Les syndicats pointent des difficultés pour l'inclusion des enfants « *à besoin éducatif particulier* », notamment handicapés, et réclament du personnel spécifique pour le change des enfants en maternelle.

Cinq animateurs d'école maternelle du 11^e arrondissement ont été suspendus cette année pour soupçons de « *faits à caractère sexuel* », dont une agression. Sur les trente suspensions d'animateurs décidées en 2025 à Paris, seize l'ont été pour des « *suspensions de faits à caractère sexuel, un chiffre stable par rapport à 2024 et 2023* », a précisé la Mairie.

« *Nous demandons que l'ensemble des animateurs, y compris les vacataires, soient formés à la prévention des violences sexistes et sexuelles, et pas seulement les REV, comme c'est le cas aujourd'hui* », a commenté le syndicaliste.